

LUXEMBOURG SCHOOL OF INSURANCE

FORMATION

« LES FONDEMENTS DU CONTRAT D'ASSURANCE »

CONTENU

Cette formation comprend un examen des thématiques suivantes :

- ✓ Examen de la loi du 27 juillet 1997 relative au contrat d'assurance

DONNEES PRATIQUES

Formateur : Christophe Verdure, Avocat, Docteur en droit, Professeur invité à l'Université Saint-Louis (Bruxelles) et chargé de cours invité à l'Université du Luxembourg

Durée : 3h

Prérequis : Aucun

APPRENTISSAGE

La formation vise à permettre l'acquisition des bases du contrat d'assurance, en revenant sur les dispositions communes à l'ensemble des contrats d'assurance, et en examinant celles qui sont spécifiques à certaines catégories de contrats.

Le sujet sera traité de manière complète et pragmatique, recourant à des exemples autant que possible, et suscitant la discussion avec les participants.